

Mons<sup>r</sup> de Tresouze. Il est adieu a febay gzellos & a Bay an  
 mullin po. & l'aminec les pouldtes au temps du siege  
 de la ville de Nice. Davant fusques au 7<sup>e</sup> de  
 Septembre. A raison de quatre 1000 lb. pour  
 la somme de dix florins monnoy romain  
 pour vous par le port de Saint  
 Jean & fort de Nice le 7<sup>e</sup> de  
 Novembre 1543.

Notay  
 Une parcelle fut  
 levata ato & tamed  
 sepedita sub Junij  
 & adhibet m. s.  
 leg. sumarin

De l'appel du gard  
 de port de l'entree  
 de pauls simoni

  
 Simeoni  
 de

7.8 Dépense de poudre pendant le siège de Nice en août 1543, visée par Fra Paolo Simeoni capitaine du château, 7 novembre 1543. AD06, Ni camerales 52/35